

ranger aux règles pratiques de la vie chrétienne. Il faut que nous sachions, par exemple, comme le dit clairement le Souverain Pontife, nous livrer à la pénitence d'une manière générale, et plus particulièrement aux pratiques de pénitence imposées par l'Eglise, le jeûne du carême et des autres jours d'abstinence, commandés par elle. Il faut que, tous les jours, nous ayons l'énergie de nous adonner à la prière, et de n'en pas passer un seul sans éléver notre esprit et notre cœur vers Dieu. Il faut que, non-seulement nous fassions acte de présence aux offices divins, mais que notre cœur y soit tout entier. Il faut enfin que nous nous approchions régulièrement des Sacrements de Pénitence pour y déposer le fardeau des fragilités et des misères humaines, et d'Eucharistie, pour y prendre la nourriture qui fait germer la vertu.

C'est de cette manière que nous deviendrons des chrétiens dignes de ce nom, des chrétiens *pratiquants*, des chrétiens dans notre vie publique et dans notre vie privée.

C'est de cette manière que nous remplirons le devoir du bon exemple, que nous avons à nous donner les uns aux autres.

C'est en marchant dans cette voie que nous serons des membres de Jésus-Christ, utiles à la société, à laquelle nos bonnes mœurs communiqueront un mouvement de justice, de charité, d'équité, qui rendra les relations sociales plus douces, plus fraternelles et plus faciles à la Religion, dont nous proclamerons la sainteté et dont nous étendrons l'heureuse et salutaire influence autour de nous, utiles à nous mêmes, parce qu'en travaillant ainsi à la sanctification des autres, nous avancerons notre perfectionnement spirituel et nous opérerons le salut de nos âmes.

Il est un point sur lequel Léon XIII insiste beaucoup ; c'est sur la charité qui doit régner entre les catholiques.

“ Mais, dit le Saint Père, comme le premier et le plus grand fruit du Jubilé doit être, comme nous l'avons indiqué plus haut l'amendement de la vie et le progrès de la vertu, Nous estimons spécialement nécessaire la suie du mal que nous n'avons pas négligé de désigner dans Nos précédentes Encycliques. Nous voulons parler des dissensions intestines et comme domestiques de quelques-uns d'entre nous, dissensions dont on peut à peine dire combien, au grand détriment des âmes, elles rompent ou relâchent certainement le lien de la charité. Si Nous vous avons de nouveau rappelé cela, Vénérables Frères, qui êtes gardiens de la discipline ecclésiastique et de la charité mutuelle, c'est que Nous voulons voir votre vigilance et votre autorité constamment appliquées à empêcher un si grave dommage. Par vos avis, vos exhortations, vos reproches, veillez à ce que tous aient souci de garder l'unité de l'esprit dans le lien de la charité, et que les auteurs de ces dissensions, s'il en est, reviennent à leur devoir par la considération qu'ils doivent avoir toute leur vie, que le Fils unique de Dieu à l'approche même des derniers tourments, ne demanda rien plus vivement à son Père que la dilec-